

La conférence DSN : derrière la simplification, de nouvelles missions sociales !



Présentation

La DSN (Déclaration Sociale Nominative) remplacera toutes les déclarations sociales, de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2016. Elle repose sur la transmission dématérialisée des données mensuelles issues de la paie et de signalements d'évènements ponctuels.

Derrière ces trois lettres, une importante démarche de simplification est engagée. Elle nécessite une évolution majeure de la mission sociale actuelle : relation-client, organisation interne et moyens techniques.

La DSN offre à l'expert-comptable numérique une opportunité d'améliorer la rentabilité de son cabinet. Elle nécessite la mise en place d'un processus standardisé de production et permettra le développement de missions sociales à plus forte valeur ajoutée.

A quelques semaines du démarrage, venez échanger avec vos confrères pilotes du dispositif, pour profiter de leur expérience et des travaux du Conseil supérieur.

Intérêts

- Appréhender les enjeux de cette nouvelle obligation
- Anticiper les impacts en termes d'organisation du cabinet
- Communiquer sur le savoir-faire du cabinet
- Proposer des pistes de développement de nouvelles missions
- Echanger sur les pratiques de cabinets

Objectifs

- Démystifier la DSN
- Disposer du mode opératoire préconisé par le CSOEC
- Profiter de la DSN pour réorganiser la mission sociale et la relation client
- Identifier les outils disponibles
- Evoquer de nouvelles missions à proposer

Points abordés

- Le contexte de la DSN : simplification, dématérialisation, nouvelle logique déclarative...
- La réorganisation de la mission sociale
- Le développement de la rentabilité de la mission sociale
- Le développement de nouvelles missions



Annabel CORDELLIER
Expert-comptable



Marc LUCCIONI
Expert-comptable,
Administrateur et
Président du Comité des
Utilisateurs au GIP-MDS